

Admission en sortie d'une hospitalisation sans lien avec le COVID-19 (en HT ou en HP)

Service d'hospitalisation

Réalisation d'un test RT-PCR

La personne est + au
COVID 19 (dont
asymptomatiques)

Admission en HT ou en HP

EHPAD présentant au moins 1 cas
positif parmi les résidents, s'il
dispose d'une zone COVID 19

Admission en zone COVID,
isolement strict de 21 jours, test
chaque semaine jusqu'à négativité

La personne est - au
COVID 19

Admission en HT ou en HP

En priorité : EHPAD
indemne (ne
présentant pas de
cas ni suspect ni
positif parmi ses
résidents)

Exceptionnellement :
EHPAD ayant moins de 3
cas positifs si **absence de
nouveaux cas positifs ou
suspects depuis 30 jours à
partir du début des
symptômes du dernier
résident positif ou suspect**

En dernier recours: EHPAD
ayant au moins 3 cas positifs
(cluster) **s'il dispose d'une
zone COVID 19 et si absence
de nouveaux cas positifs ou
suspects depuis 14 jours à
partir du début des
symptômes du dernier
résident positif ou suspect**

Admission en secteur non COVID
19, isolement strict de 14 jours